

ASSEMBLEE GENERALE AVOGUE DU 27/11/2013

Le 27 novembre 2013 à 17h45, s'ouvre l'AG de l'AVOGUE 2013 dans la salle Pierre Richard du Lycée Hôtelier d'Eragny.

Adhérents présents : 68
Adhérents représentés : 14

Le président ouvre l'assemblée et présente au nom du bureau les bilans et perspectives de l'association.

Il souligne en premier lieu l'importance de la coopération de tous les membres du CD dans le fonctionnement de l'association et leur rôle clé.

BILAN D' ACTIVITE

1- Adhésions

En 2013, l'association comprend 265 adhérents dont 234 licenciés FFG à l'AVOGUE.

18 personnes n'ont pas renouvelé et nous comptons 23 nouveaux adhérents.

L'âge moyen des membres est de 62 ans, index moyen 35, 70 % de retraités et 40 % de dames.

Notre association en 2013, c'est 2 grandes parties.

- Une forte activité associative structurée, organisée qui concerne environ 50 % de nos adhérents et qui représente 100 % de nos dépenses.
- Un partenariat avec une dizaine de parcours du Val d'Oise qui nous permet d'offrir à la totalité de nos adhérents des green-fees à des prix préférentiels.

2 - Activités associatives

Nos activités associatives (16 journées, 7 compétitions de classement, 2 match-plays en simple et double, 3 soirées et 2 voyages) ont réuni plus de 1000 participations.

Plus de 130 de nos adhérents ont participé à ces activités.

Le challenge qui court tout au long de l'année à réuni 42 dames et 70 messieurs sur 26 épreuves..

200 cours individuels de golf dispensés par des professionnels ont été subventionnés.

3 - Partenariats

Nous avons signé pour 2013, 9 partenariats sur des golfs du Val d' Oise.

En 2013, nous proposons 75 green-fees subventionnés par semaine à nos adhérents.

L'ensemble des adhérents à jouer 2500 fois sur ces parcours au cours de l'année.

BILAN FINANCIER

1 - Bilan des activités associatives

La participation demandée aux adhérents pour participer aux compétitions amicales était de 22 € et de 27 € pour les compétitions officielles (Droits de jeu FFG)

Nous avons subventionné

- les journées pour un montant de 8000 €,
- les compétitions pour un montant de 2000 €,
- les soirées pour un montant de 3000 €,
- les cours de golf pour un montant de 2000 €.

Ces dépenses représentent la totalité de nos recettes, cotisation et subventions.

2 - Bilan des partenariats

Le bilan financier des partenariats est à l'équilibre.

Les sommes reçues par notre trésorier pour l'achat des green-fees par nos adhérents couvrent les montants versés pour les abonnements aux différents golfs partenaires

3 – Frais généraux

Les frais généraux sont en ligne avec nos prévisions soit 3000 €.

4 – Bilan général

Trésorerie au 1er janvier 2013	33 000 €
Recettes 2013	15 000 €
Dépenses associatives 2013	15 000 €
Dépenses de partenariats 2013	0
Frais généraux	3 000 €
Déficit	- 3 000 €
Trésorerie au 31 Décembre 2013	30 000 €

OBJECTIFS 2014

- 1 - Consacrer la plus grande partie de nos recettes à nos activités associatives, journées, compétitions....
- 2 - Proposer à tous nos adhérents des green-fees sur une dizaine de parcours à des prix très privilégiés,
- 3 - Faciliter l'accès de nos adhérents à une formation golfique avec des professionnels reconnus,
- 4 - Continuer à réduire doucement notre trésorerie tout en prévoyant les équilibres financiers à venir, car l'association n'a pas vocation à thésauriser

1 – Activités associatives

- Une manifestation golfique par semaine hors vacances scolaires, soit 20 à 30 par an,
- Dont 8 compétitions de classement déclarées à la FFG,
- Et 3 soirées : ouverture de saison, clôture des match-plays et soirée AG,
- 2 voyages golfiques, un en France et un à l'étranger,
- Continuation du challenge et des match-plays en simple et en double.

2 – Partenariats

Nous renouvellerons nos accords avec nos partenaires de 2013.

Nous aurons en plus un nouveau partenaire à Bellefontaine.

Ils représenteront un potentiel de 78 green-fees par semaine

3 – Objectifs financiers

Nouveautés 2014

- Le prix de base du green-fees 9 trous sera à 14 € au lieu de 12.
- Les compétitions amicales seront à 25 € au lieu de 22* (*Ceci permettra de pérenniser le pot de convivialité)
- Les compétitions officielles seront à 30 € au lieu de 27* (* les frais de déclaration à la FFG varient maintenant entre 5 et 10 €)
- La limite des aides pour les journées sera de 500 € maximum au lieu de 600.

Dépenses associatives prévisionnelles

- Aide aux activités golfiques limitées à 500 euros maximum par journée (16) et par compétitions (8), soit 12000 € maximum,
- Subventions aux soirées limitée à 1000 € maximum par soirée (3) soit 3 000 €,
- Pour la formation, tarif des cours individuels d'une demi-heure à 20 €, 18 € par lot de 10, et deux cours individuels gratuits aux nouveaux adhérents, soit un coût de 2 000 €,

- Et les frais généraux pour un montant de 3 000 €.
- Notre budget dépenses associatives total 2014 ne devrait pas excéder 20 000 €

Budget partenariats

- Les prix de base des green-fees 18 T restent à 22 €, ceux des 9 T passent à 14 €.
- L'objectif est un budget partenariat en équilibre

4 - Bilan général prévisionnel à fin 2014

Trésorerie au 1er janvier 2013	30 000 €
Recettes 2013	15 000 €
Dépenses associatives 2013	17 000 €
Dépenses de partenariats 2013	0
Frais généraux	3 000 €
Déficit	- 5 000 €
Trésorerie au 31 Décembre 2013	25 000 €

5 - Conclusion

« Jouez au golf sur nos parcours partenaires,
Rejoignez-nous au cours de nos journées golfigues,
Prenez des cours de golf pour vous améliorer, et baissez votre index au cours de nos compétitions de classement... ..
et surtout, faites-vous plaisir, amusez-vous en pratiquant le golf, bon pour notre corps et bon pour notre esprit.
Rappelez-vous que le but de notre association est de vous faciliter un accès convivial au golf à des prix raisonnables »

Le budget 2013 est vérifié et approuvé par les commissaires aux comptes.

Le bilan d'activité, le bilan financier 2013 sont approuvés par les adhérents à l'unanimité.

Les objectifs 2014 sont approuvés à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Aucune candidature nouvelle ne s'est manifestée dans les délais.
Les 4 membres sortants dont les noms suivent se représentant, ils sont élus à l'unanimité pour 3 ans.

Sylvain DUCROUX

Christian BAGO

Bernard MIGNOT

Jackie MIRAULT

Le bureau du comité directeur est inchangé

Aucune question n'est posée en fin de séance.

Le président conclut cette A.G. à 19h15 en se félicitant de la réalisation cette année encore de nos objectifs